



CONTRÔLE DES STRUCTURES — DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

ARTICLES L 331-1 à L 331-11 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME
R 331-1 à R 331-7 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information associée.

Veuillez transmettre l'original de votre demande à la direction départementale des territoires où se situent les biens, objet de la demande.

DDT DE L'AVEYRON

9, rue de Bruxelles – BOURRAN – BP 3370 – 12033 RODEZ CEDEX 9
Tél : 05 65 73 51 90 Courriel : ddt-ape@aveyron.gouv.fr

Accueil téléphonique et réception du public : lundi et mardi matin de 9 h à 12 h

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : EXPLOITATION INDIVIDUELLE OU SOCIÉTAIRE

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom, Prénom ou raison sociale : _____

Adresse postale : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe Mobile

Méi : _____

MEMBRE(S) DE L'EXPLOITATION INDIVIDUELLE OU SOCIÉTAIRE

	Membre 1	Membre 2	Membre 3	Membre 4
Nom, prénom				
Date de naissance				
Nationalité				

MEMBRE(S) DE L'EXPLOITATION INDIVIDUELLE OU SOCIÉTAIRE (SUITE)

	Membre 1	Membre 2	Membre 3	Membre 4
Situation professionnelle de l'exploitant individuel (membre 1) et/ou de chaque membre associé (membres 1 à 4)				
Capacité Professionnelle Agricole* ou Expérience **: dans ce cas indiquer la date d'inscription MSA :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Inscrit le	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Inscrit le	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Inscrit le	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Inscrit le
En dehors de votre statut d'exploitant agricole avez-vous une activité rémunérée ? Si oui, laquelle ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes - vous gérant de la société qui dépose la demande ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes - vous associé exploitant de la société qui dépose la demande ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes - vous associé d'une ou plusieurs autres sociétés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes - vous exploitant à titre individuel par ailleurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes vous engagé dans un parcours d'installation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes vous en cours d'installation (aidée ou non aidée) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez vous bénéficié d'une DJA depuis moins de 5 ans ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

* CAPACITE : diplômes ou certificats requis pour l'octroi des aides à l'installation visées aux articles D. 343-4 et D. 343-4-1 du code rural et de la pêche maritime

** EXPERIENCE : 5 ans minimum (au cours des 15 dernières années) en qualité d'exploitant, d'aide familial, d'associé d'exploitation, de salarié d'exploitation agricole, de conjoint-collaborateur d'exploitation, sur une surface au moins égale à 25 ha 33.

CIRCONSTANCES DE LA DEMANDE

Veuillez préciser les circonstances de la présente demande en cochant l'une des cases suivantes :

- Il s'agit d'une demande spontanée. La demande fait suite à une expropriation.
- La demande fait suite à la publicité administrative relative au dossier n° _____, enregistré le ____ / ____ / ____
- Il s'agit d'une demande en concurrence avec le dossier déjà déposé :
- par : _____
- sur les surfaces libérées par : _____

NATURE DE L'OPÉRATION ET IDENTIFICATION DES ANNEXES À COMPLÉTER ET JOINDRE À VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

Veuillez préciser la nature de l'opération, objet de la présente demande, en cochant la ou les cases correspondantes :

Opération de type I : Installation et ré-installation (selon définition du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles, article 1°)

- Installation à titre individuel Première installation dans une société sans apport de surface Constitution d'une société
- Ré-installation suite à une expropriation ou à une reprise par le propriétaire deha, en date du :

Dans le cas d'une première installation dans une société avec apport de surface, c'est la société qui doit déposer une demande. Dans ce cas, la société devra cocher la case « Il s'agit d'un agrandissement de votre exploitation individuelle ou de votre société » dans la rubrique ci-après.

Opération de type II : Agrandissement, réunion d'exploitations agricoles ou participation à une autre exploitation

- Il s'agit d'un agrandissement de votre exploitation individuelle ou de votre société.
- Vous réunissez deux exploitations dans une nouvelle société.
- Vous voulez participer à une autre exploitation que celle que vous exploitez individuellement ou en société.
- Mise à disposition au bénéfice d'une société.

SURFACES CULTIVEES

	Parcelles du demandeur	Parcelles objet de la demande	Partie réservée à l'administration : surfaces pondérées
SURFACE TOTALEha.acaha.aca	
Dont vignes pour vins de qualitéha.acaha.aca	
Dont autres vignesha.acaha.aca	
Dont vignes pour raisins de tableha.acaha.aca	
Dont vignes pour raisins secsha.acaha.aca	
Dont cultures fruitièresha.acaha.aca	
Dont olives/oliveraiesha.acaha.aca	
Dont cult. légumière de plein champha.acaha.aca	
Dont cult. légumière et permanente sous serreha.acaha.aca	
Dont cult. légumière maraîchèreha.acaha.aca	
Dont fleurs sous serres / abrisha.acaha.aca	
Dont fleurs de plein airha.acaha.aca	
Dont pépinièreha.acaha.aca	
Dont champignonsha.acaha.aca	

DISTANCE AU SIEGE DE LA PARCELLE LA PLUS ELOIGNEE

Concernant la parcelle la plus éloignée du siège d'exploitation, veuillez préciser :

Sa référence cadastrale :

Sa distance au siège d'exploitation :

MOTIVATION DE LA DEMANDE

MENTIONS LÉGALES

- La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.
- Conformément à l'article R331-6 du code rural et de la pêche maritime, le délai d'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter de 4 mois, qui peut être prolongé jusqu'à 6 mois, ne court qu'à compter de la date de notification de la complétude du dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné(e) : _____
(nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter le demandeur)

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire, les annexes et pièces justificatives jointes .

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature (s) :

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

Pièces	Pièces jointes	Sans objet
Le présent formulaire de demande d'autorisation d'exploiter et les annexes , dûment renseignés et signés. Veuillez noter que selon vos réponses dans l'annexe 3, des pièces supplémentaires peuvent vous être demandées : reportez vous à l'annexe 3.	<input type="checkbox"/>	
Le relevé de propriété des parcelles objet de la demande : à retirer en mairie ou auprès du propriétaire.	<input type="checkbox"/>	
Si la demande est faite pour une reprise concernant des biens n'appartenant pas au demandeur , joindre les preuves de l'information du/des propriétaire(s) des terres (copie de(s) lettre(s) cf. modèle à retirer en DDT) et accusé(s) de réception, pour tous les propriétaires et indiviseurs. Joindre les preuves de l'information à l'exploitant antérieur (copie de la lettre dont un modèle est présent sur le site de la préfecture et l'accusé de réception, le cas échéant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes pluri-actif : dernier avis d'imposition et justificatif de la capacité agricole.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si la demande concerne une société : joindre projet de statuts , ou statuts si ces derniers ont été modifiés par rapport à un précédent envoi à l'administration.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

DATE DE NOTIFICATION DE LA COMPLÉTUDE DU DOSSIER : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|



**ANNEXE 2 - DESCRIPTION DES SURFACES, OBJET DE LA DEMANDE
POUR LES OPÉRATIONS DE TYPE I OU II :
INSTALLATION OU AGRANDISSEMENT OU RÉUNION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES OU PARTICIPATION À UNE AUTRE EXPLOITATION**

Nom : OU Raison sociale :

CARACTÉRISTIQUES DES SURFACES, OBJET DE LA DEMANDE

Commune :	Superficie	Nature des cultures	Références cadastrales	Distance (km) :	
				au siège	à la parcelle la + proche
..... ha a ca				

Norm, prénom et adresse du propriétaire :

Commune :	Superficie	Nature des cultures	Références cadastrales	Distance (km) :	
				au siège	à la parcelle la + proche
..... ha a ca				

Norm, prénom et adresse du propriétaire :

Commune :	Superficie	Nature des cultures	Références cadastrales	Distance (km) :	
				au siège	à la parcelle la + proche
..... ha a ca				

Norm, prénom et adresse du propriétaire :

**ANNEXE 3 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION FIXÉS PAR
LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA) DE MIDI - PYRÉNÉES**

Nom : OU Raison sociale :

· Veuillez noter que cette annexe sera utilisée le cas échéant pour départager des candidats du même rang de priorité, en prenant en compte la situation de chaque candidat vis à vis des critères indiqués.

Les questions auxquelles aucune réponse ne serait apportée conduiraient l'administration à interpréter le critère comme non satisfait par le candidat, par rapport à un autre candidat qui aurait répondu et remplirait la condition (avec pièce jointe fournie).

· Dans les tableaux suivants, veuillez cocher OUI ou NON pour chacun des critères et compléter le cas échéant dans les rubriques qui vous concernent. Dans certains cas si vous indiquez OUI, des justificatifs supplémentaires sont obligatoirement demandés. En l'absence des pièces demandées, le dossier sera considéré comme incomplet et ne pourra être instruit.

LISTE DES CRITÈRES

Critères économiques fixés dans le SDREA		OUI	NON
Vous pratiquez sur votre exploitation une activité de diversification ou de commercialisation (veuillez vous reporter aux définitions en page 2 de l'arrêté SDRSEA) :			
Si oui :			
- accueil touristique : veuillez précisez le(s) type(s) d'activité(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- transformation à la ferme : veuillez précisez le(s) produit(s) concerné(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- production d'énergie verte : veuillez précisez l'énergie concernée, la puissance ou quantité produite :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- commercialisation de proximité pour une partie au moins de la production : veuillez précisez le mode de vente :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votre exploitation compte au moins une partie de sa production sous Signe d'identification de Qualité et d'Origine , hors Agriculture Biologique (pour l'AB veuillez vous reporter vous aux critères environnementaux ci dessous) :			
Si oui, veuillez précisez le(s) produit(s) concerné(s) et le(s) SIQO :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères sociaux fixés dans le SDREA		OUI	NON		
<p>Vous êtes exploitant individuel à titre principal ou exploitant individuel en installation progressive</p> <p>Si non : veuillez joindre votre dernier avis d'imposition.</p> <p>Dans le cas d'une société, veuillez joindre le dernier avis d'imposition de chaque associé.</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Vous êtes affilié à un régime relevant de l'assurance maladie des exploitations agricoles (AMEXA) et avec l'opération votre revenu agricole sera supérieur à votre revenu non agricole</p> <p><i>(Le revenu non agricole doit être pris en compte uniquement s'il est supérieur à ½ SMIC. A partir du 1^{er} janvier 2016, la valeur du SMIC net annuel à prendre en compte est égale à 13 699 €)</i></p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Vous êtes exploitant individuel et vous avez atteint l'âge légal de la retraite au dépôt de la demande (à compter du 1^{er} janvier 2016 l'âge est de 62 ans)</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Le demandeur est une société dont tous les associés ont atteint l'âge légal de la retraite au dépôt de la demande</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Dans le cas d'une société :</p> <p>si elle comprend au moins un JA installé depuis moins de 5 ans, veuillez indiquer la proportion de parts sociales du ou des JA : % des parts.</p>					
Critères environnementaux fixés dans le SDREA					
<p>Vous indiquez si l'exploitation est engagée dans une des démarches suivantes :</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>- en agriculture biologique (AB). Si oui, veuillez indiquer la date de l'engagement :</p>					
<p>- en conversion AB totale ou partielle. Si oui, veuillez indiquer la date d'engagement prévue :</p>					
<p>- certifiée Haute Valeur Environnementale, niveau 3.</p>					
<p>Si oui, veuillez joindre une copie du certificat.</p>					
<p>- adhérente d'un GIEE. Si oui, veuillez indiquer le nom du GIEE :</p>					
Autres critères fixés dans le SDREA					
<p>Vous indiquez si les parcelles objet de la demande et celles que vous exploitez sont contiguës :</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Si oui, veuillez fournir un plan indiquant les parcelles concernées.</p>					
<p>Vous indiquez si l'opération concourt à une restructuration parcellaire :</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>(Pour les élevages : veuillez préciser si la restructuration concerne des parcelles proches des bâtiments d'élevage)</p>					
<p>Si oui, veuillez fournir un plan indiquant les parcelles concernées (et le(s) bâtiment(s) d'élevage).</p>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**INFORMATION A L'EXPLOITANT ANTERIEUR
DU DEPOT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER**

(Art. L 331-1 à L 331-11 et R 331-1 à R 331-7 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

Demandeur

M. et/ou Mme

Personne morale

Adresse

Exploitant antérieur

M. et/ou Mme

Personne morale

Adresse

Madame, Monsieur,

Je vous informe que je sollicite, une demande d'autorisation d'exploiter des parcelles que vous mettez actuellement en valeur d'une surface cadastrales totale deha.....a.....ca .

La liste des parcelles objet de la demande est précisée au verso.

Ma demande a été déposée à la :

DDT de l'Aveyron - 9 rue de Bruxelles - BP 3370 - 12033 RODEZ cédex 9

Si vous le souhaitez, vous pouvez exprimer votre avis sur cette opération en formulant des observations écrites et en remplissant le formulaire ci-joint (Fiche n° 5).

Il vous appartient de retourner ces documents à la DDT dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette lettre pour que votre avis puisse être pris en compte lors de l'examen du dossier par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (C.D.O.A.).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à...../e.....

Signature du demandeur
ou des associés

Signature de l'exploitant antérieur

" J'ai pris connaissance des informations ci-dessus "

Lu et approuvé

LISTE DES PARCELLES OBJET DE LA DEMANDE

		REFERENCES CADASTRALES	
Propriétaire	Commune	Section	N° parcelle

**INFORMATION AU PROPRIETAIRE DU DEPOT
D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER**

(Art. L 331-1 à L 331-11 et R 331-1 à R 331-7 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

Demandeur
M. et/ou Mme
Personne morale
Adresse

Propriétaire
M. et/ou Mme
Personne morale
Adresse

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R 331-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, je vous informe que je sollicite une demande d'autorisation d'exploiter les fonds vous appartenant, d'une surface cadastrale totale deha.....a.....ca.

La liste des parcelles objet de la demande est précisée au verso.

Ma demande a été déposée à la :

DDT de l'Aveyron - 9 rue de Bruxelles - BP 3370 - 12033 RODEZ CEDEX 9

Pour votre information, il vous est signalé que :

- Cette lettre ne vous engage pas à me louer ou vendre les parcelles, objet de la demande (à l'exception des baux en cours)
- Vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de l'administration dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à, le.....

Signature du demandeur ou
des associés

Signature du propriétaire
ou nu-propriétaire (s), usufruitier (s), indivisaire (s)
" J'ai pris connaissance des informations ci-dessus "
Lu et approuvé

LISTE DES PARCELLES OBJET DE LA DEMANDE

COMMUNE	REFERENCES CADASTRALES	
	Section	N° parcelle



Avant de prendre connaissance de cette notice, veuillez répondre au questionnaire joint pour savoir si vous êtes soumis au régime d'autorisation d'exploiter.

NOTICE D'INFORMATION POUR LE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

**Articles L. 331-1 à L. 331-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime
R331-1 à R. 331-7 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

Cette notice présente les principaux points de la réglementation relative à la demande d'autorisation d'exploiter et les indications nécessaires au remplissage du formulaire de demande . Veuillez la lire avant de remplir le formulaire de demande

Le contrôle des structures est une réglementation qui soumet, dans des cas prévus par la loi, les mises en valeur des terres agricoles à une formalité administrative de déclaration ou autorisation. Elle s'applique à l'exploitation, quels que soient sa forme juridique, son mode d'exploitation, et quel que soit le titre de jouissance en vertu duquel les terres seront exploitées.

CHAMP D'APPLICATION :

Selon l'article L331-2 I, sont soumis à autorisation préalable d'exploiter une installation, un agrandissement d'exploitation, une réunion d'exploitations lorsque :

- La surface totale après reprise qu'il est envisagé de mettre en valeur excède **le seuil fixé** par le Schéma Directeur REGIONAL des Exploitations Agricoles (SDREA) ; **(52 ha, 72 ha et 99 ha selon la commune)**
- **Quelle que soit la surface,**
 - l'opération a pour conséquence de supprimer une exploitation dont la superficie excède le seuil sus mentionné fixé par le SDREA ou de ramener la superficie d'une exploitation en deçà de ce seuil,
 - l'opération a pour conséquence de priver une exploitation agricole d'un bâtiment essentiel à son fonctionnement, sauf s'il est reconstruit ou remplacé,
 - l'un des membres ayant qualité d'exploitant ne remplit pas les conditions de capacité ou d'expérience professionnelle fixées par voie réglementaire,
 - l'exploitation du demandeur ne comporte pas de membre ayant la qualité d'exploitant,
 - lorsque l'exploitant est un exploitant pluriactif, remplissant les conditions de capacité ou d'expérience professionnelle, dont les revenus extra-agricoles excèdent 3120 fois le montant horaire du salaire minimum de croissance, à l'exception des exploitants engagés dans un dispositif d'installation progressive, au sens de l'article L 330-2 ;

Pour l'appréciation de ce seuil de 3120 fois le SMIC, vous devez comparer votre revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédant celle de la demande (=n – 1), déduction faite, s'il y a lieu, de la part de ce revenu provenant d'activités agricoles, avec le montant horaire du SMIC brut en vigueur le 31 décembre de la même année (n-1) multiplié par 3120. Votre situation pourra être vérifiée dans le cadre de contrôle sur place.

- Lorsque la distance par rapport au siège de l'exploitation du demandeur est supérieure à 10 km;

Vous pouvez contacter la DRAAF ou DDT(M) pour :

- **connaître le seuil de SAU applicable dans votre région, selon le SDREA ,**
- **disposer du modèle d'annexe 3 à renseigner**

- **Selon l'article L331-2 II, est soumise à simple déclaration**

la mise en valeur d'un **bien de famille** reçu par donation, location, vente ou succession d'un parent ou allié jusqu'au 3ème degré inclus lorsque le déclarant satisfait à 4 conditions :

- capacité ou expérience professionnelle,
- les biens sont libres de location,
- les biens sont détenus par un parent ou allié depuis 9 ans au moins,
- les biens sont destinés à l'installation d'un nouvel agriculteur ou à la consolidation de l'exploitation du déclarant, dès lors que la surface totale de celle-ci, après consolidation, n'excède pas le seuil de surface fixé par le SDREA.

Les parts d'une société constituée entre les membres d'une même famille sont assimilées aux biens qu'elles représentent.

- **Selon l'article L331-2 III, sont soumises à autorisation préalable d'exploiter, en application du I, la mise en valeur de biens agricoles par le candidat auquel la SAFER entend les rétrocéder.**

QUI DOIT DEPOSER LA DEMANDE ?

- 1) Si les terres vont être exploitées à titre individuel, c'est la personne qui envisage de reprendre les biens.
- 2) Si les terres vont être exploitées par une personne morale, la demande sera présentée par la société.
- 3) S'il s'agit d'une participation indirecte à une autre exploitation, la demande devra être faite, en nom propre, par la personne morale ou physique qui envisage d'exercer une activité agricole sur plusieurs exploitations (dans la mesure où l'opération rentre dans l'un des cas énumérés au -I- de l'article L331-2).

CAS PARTICULIER : OPERATION REALISEE SUR DES BIENS ATTRIBUES PAR LA SAFER

S'il s'agit d'une opération SAFER (rétrocession d'un bien agricole en propriété ou en jouissance ou par la conclusion d'un bail ou d'une convention), vous n'avez pas à remplir ce formulaire (cf articles L 331-2- III et R 331-13). Il vous appartient de déposer un dossier de candidature directement auprès de la SAFER. C'est la SAFER qui procédera au recensement de toutes les demandes reçues à la suite de son appel de candidature et soumettra les dossiers au Commissaire du Gouvernement conformément à la procédure prévue aux articles L. 331-2 III et R. 331-13 et suivants.

QUELLE EST L'AUTORITE COMPETENTE ?

Aux termes de l'article R.331-3, les demandes d'autorisation d'exploiter sont instruites par le **préfet de la région où se trouvent les biens, objet de la demande**, avec l'appui du préfet du département du siège de l'exploitation et le cas échéant, des préfets des autres départements sur le territoire desquels sont situés les biens concernés.

OU ADRESSER SA DEMANDE ?

La DDT où se trouve le fonds dont l'exploitation est envisagée, assure la réception des dossiers de demande d'autorisation. Dans le cas où les biens sont situés sur plusieurs départements, la demande est adressée à la DDT du siège d'exploitation.

PROCEDURE

- Rappel : le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est accompagné d'un questionnaire préalable permettant de vérifier si l'opération envisagée relève du champ d'application du contrôle des structures et d'une notice d'aide au remplissage.
- La demande est adressée à la DDT par envoi recommandé avec accusé de réception ou déposée directement à la DDT.
- La DDT délivre au demandeur un accusé de réception mentionnant toutes les informations utiles relatives à la gestion de son dossier, **si le dossier est complet** :
 - date de réception de la demande et la date à laquelle, à défaut d'une décision expresse, celle-ci sera réputée acceptée,
 - la désignation de l'adresse postale et, le cas échéant, électronique, ainsi que le numéro de téléphone du service chargé du dossier.
- Le délai au terme duquel est susceptible d'intervenir une décision implicite d'acceptation court à compter de la date de réception de la demande complète. Si le service chargé de l'instruction informe l'auteur de la demande qu'il n'a pas fourni **l'ensemble des informations ou pièces exigées par les textes législatifs et réglementaires en vigueur**, le délai ne court qu'à **compter de la réception de ces informations ou pièces**.
- Le délai d'instruction au-delà duquel une autorisation d'exploiter implicite est accordée est, de manière générale de **4 mois**. Ce délai peut être prolongé à **6 mois**. Dans ce cas, la décision de prolongation est prise par le **préfet de région** Elle doit être motivée et notifiée au demandeur avant l'expiration du délai de 4 mois par lettre recommandée avec AR (ou par voie télématique quand la procédure sera en place). Dans le cas d'absence du destinataire de la lettre, c'est la date de première présentation attestée par la Poste qui est prise en compte.
- Le préfet de région prend une décision d'autorisation ou de refus d'exploiter en fonction de seuils, de critères et de priorités fixés par le schéma directeur régional des exploitations agricoles, après avis, le cas échéant, de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA).

AIDE AU REMPLISSAGE DU FORMULAIRE ET DE SES ANNEXES

Formulaire contrôle des structures

p. 1/4 ENCADRÉ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR: si vous avez déjà un numéro SIRET, indiquez-le. Si le demandeur ne dispose pas encore de numéro SIRET, par exemple pour les futurs installés, une copie d'une pièce d'identité sera fournie à l'appui de la demande.

p. 1/4 ENCADRÉ MEMBRE DE L'EXPLOITATION INDIVIDUELLE OU SOCIÉTAIRE

Si vous êtes exploitant individuel, remplissez la colonne correspondant à «membre 1».

Rubrique «situation professionnelle» :

p. 2/4 Pour la capacité professionnelle, cochez oui si vous avez :

- soit l'un des diplômes admis pour l'octroi des aides à l'installation des jeunes agriculteurs et dont la liste est fixée par arrêté ministériel du 29 octobre 2012. Veuillez vous renseigner auprès de la DDT.

- soit une expérience professionnelle de 5 ans acquise dans les 15 ans précédant la demande sur le tiers de la SAU moyenne régionale (**25 ha 33**) prise en référence pour la fixation du seuil de contrôle par le SDREA en qualité d'exploitant, d'aide familial, d'associé exploitant, de salarié d'exploitation agricole ou de conjoint collaborateur.

p.2/4 Pour la situation professionnelle de l'exploitant individuel et/ou de chaque membre de la société : si la demande est portée par un exploitant individuel, les questions « êtes-vous gérant de la société qui dépose la demande » et « êtes-vous associé exploitant de la société qui dépose la demande » sont sans objet.

p.2/4 ENCADRÉ CIRCONSTANCES DE LA DEMANDE

Remplissez les données en fonction des éléments dont vous disposez.

p.3/4 MOTIVATION DE LA DEMANDE : cet encadré vous est réservé pour exposer brièvement votre projet et l'intérêt qui s'attache pour vous à la reprise de ces terres (exemple : installation, désenclavement etc.)

p. 3/4 ENCADRÉ ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

si la demande est souscrite à votre nom par un mandataire, par exemple par voie informatique, il doit indiquer son nom, prénom et qualité et certifier avoir pouvoir ; si la demande est souscrite directement par vous, c'est votre nom et votre signature qui doivent apparaître dans cet encadré .

p. 4/4 ENCADRÉ LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Veillez lire attentivement cette liste de pièces. En tout état de cause, de l'envoi du dossier complet découle le point de départ du délai de 4 ou 6 mois d'instruction de votre demande.

Le cas échéant, vous pouvez joindre des documents complémentaires que vous estimez utiles.

Annexe 1 : DESCRIPTION DES BIENS OBJET DE LA DEMANDE

Identification de l'exploitant antérieur : indiquer les coordonnées de l'exploitant qui mettait ou met en valeur les biens objet de la demande.

Identification de l'exploitant antérieur : indiquer les coordonnées de l'exploitant qui mettait ou met en valeur les biens objet de la demande.

Annexe 2 : DESCRIPTION DES SURFACES OBJET DE LA DEMANDE

Veillez remplir autant de pages que nécessaire, compte tenu des superficies demandées.

**Annexe 3 : CRITERES D'APPRECIATION FIXES DANS LE SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DES
CRITERES D'APPRECIATION FIXES DANS LE SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA)**

Conformément à l'article L. 312-1 du code rural et de la pêche maritime, le SDREA fixe les critères d'appréciation qui serviront à l'instruction des demandes et à leur classement dans l'ordre des priorités. Les informations demandées dans ce cadre sont ainsi propres à chaque SDREA.

L'annexe 3 sera renseignée par le demandeur à partir du modèle fourni par la DRAAF ou la DDT.

QUESTIONNAIRE

Utilisation du formulaire de demande d'autorisation préalable d'exploiter

UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER EST NECESSAIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

(articles L331-2 -I et III- du code rural et de la pêche maritime)

Au préalable, renseignez-vous auprès de la DDT sur le seuil de contrôle pour les installations, agrandissements, réunions d'exploitations dans la région.

Le seuil unique est exprimé en SAU régionale moyenne toutes productions confondues. Il sert également de seuil pour les cas de démantèlement ou de suppression d'exploitation.

Il vous sera également précisé s'il existe des coefficients d'équivalence par région naturelle ou production, et si d'autres seuils (de distance ou pour la création d'ateliers hors sol) sont susceptibles de s'appliquer dans votre cas, compte tenu de la localisation des biens et de la nature de l'opération.

Veillez répondre au questionnaire

Régime des autorisations	OUI	NON
L'exploitation comporte-t-elle aucun membre ayant la qualité d'exploitant ?		
La capacité et l'expérience professionnelles agricoles vous font-elles défaut, (à vous ou à l'un des membres exploitants de la société si le demandeur est une personne morale) ? CAPACITE : diplômes ou certificats requis pour l'octroi des aides à l'installation visées aux articles D. 343-4 et D. 343-4-1 du code rural et de la pêche maritime EXPERIENCE : 5 ans minimum (au cours des 15 dernières années) en qualité d'exploitant, d'aide familial, d'associé d'exploitation, de salarié d'exploitation agricole, de conjoint-collaborateur d'exploitation, sur une surface au moins égale à 25 ha 33.		
Avez-vous une autre profession et vos revenus personnels extra-agricoles sont supérieurs à 3120 fois le SMIC ? Les revenus extra-agricoles sont constitués du revenu fiscal de référence du demandeur au titre de l'année précédant celle de la demande, déduction faite, s'il y a lieu, de la part de ce revenu provenant d'activités agricoles. Le montant horaire du SMIC est celui publié au Journal Officiel en vigueur au 31 décembre de cette même année		
Votre exploitation dépasse-t-elle après l'opération, en surface pondérée, le seuil de contrôle fixé par le SDREA ? (52 ha, 72 ha et 99 ha selon la commune) Ne pas cocher si vous êtes dans le cas suivant (en italiques): La constitution d'une société à partir de votre exploitation individuelle, sans autre modification, n'est pas soumise à contrôle si vous en devenez l'unique associé exploitant. Il en est de même pour la constitution d'une société réunissant les exploitations individuelles de 2 époux mariés ou pacésés, sans autre modification, s'ils en deviennent les uniques associés exploitants.		

Régime des autorisations (suite)	OUI	NON
<p>Etes-vous déjà exploitant individuel ou associé dans une société et envisagez vous de participer à une autre exploitation agricole ?</p> <p>selon l'article R 331-1 du code rural et de la pêche maritime, « une personne associée d'une société à objet agricole est regardée comme mettant en valeur les unités de production de cette société si elle participe aux travaux de façon effective et permanente, selon les usages de la région et en fonction de l'importance de ces unités de production ».</p>		
<p>L'opération envisagée supprime-t-elle une exploitation d'une superficie supérieure au seuil de contrôle fixé par le SDREA ?</p>		
<p>L'opération envisagée ramène-t-elle la superficie d'une exploitation en dessous du seuil de contrôle fixé par le SDREA ?</p>		
<p>L'opération envisagée prive-t-elle une exploitation agricole d'un bâtiment essentiel à son fonctionnement (sauf s'il est reconstruit ou remplacé) ?</p>		
<p>Les terres demandées sont-elles situées à une distance, par rapport à votre siège, supérieure à 10 km ?</p>		

Si vous avez répondu au moins une fois OUI, alors vous devez déposer une demande d'autorisation d'exploiter... à moins que vous ne releviez du régime déclaratif (voir page suivante).

OPERATION REALISEE DANS LE CADRE DE LA SAFER

S'il s'agit d'une opération SAFER (rétrocession d'un bien agricole en propriété ou en jouissance ou par la conclusion d'un bail ou d'une convention), bien que vous soyez soumis au contrôle des structures, vous n'avez pas à présenter de demande au préfet de Région (cf articles L 331-2- III et R 331-13 du code rural et de la pêche maritime).
La SAFER adressera au Commissaire du Gouvernement les éléments permettant d'apprécier votre situation, ainsi que celle des autres candidats, au regard du contrôle des structures.

<p style="text-align: center;">CAS PARTICULIER : Régime de la déclaration</p> <p style="text-align: center;">Déclaration d'exploiter un bien familial (article L. 331-2, II du code rural et de la pêche maritime)</p>	OUI	NON
<p>Le bien que vous envisagez de mettre en valeur est-il transmis par donation ou location ou vente ou succession d'un parent ou allié jusqu'au 3^{ème} degré inclus (lien de mariage exclu) ?</p>		
<p>Le bien que vous envisagez de mettre en valeur a-t-il été détenu par un parent ou allié jusqu'au 3^{ème} degré depuis 9 ans au moins ? par exemple 1)le parent l'a détenu 9 ans avant d'en faire donation au fils, 2)le père l'a détenu 6 ans puis, à son décès, la mère pendant une durée de 4 ans avant d'en faire bénéficier sa fille...</p>		
<p>Justifiez vous des conditions de capacité ou d'expérience professionnelles (énumérées au précédent tableau) ?</p>		
<p>Les biens sont-ils libres de location ?</p>		
<p>Les biens sont-ils destinés à l'installation d'un nouvel agriculteur ou à la consolidation de l'exploitation du déclarant et dans la limite après reprise du seuil de surface fixé par le SDREA ?</p>		

Si vous avez répondu OUI à toutes les questions, alors vous pouvez déposer une simple déclaration (sur papier libre ou modèle à votre disposition sur le site internet de la DRAAF ou la DDT.

Si vous avez répondu NON au moins une fois, vous relevez du régime de l'autorisation d'exploiter.